

10 oct 2003 -18:00

## CP-Communiqué du Premier Ministre relative à la sûreté de l'Etat et à l'entreprise Ford de Genk-20031010

Dès que j'ai eu connaissance de ces événements ce matin, j'ai demandé, de concert avec la Ministre de la Justice, toutes les informations nécessaires afin de faire la lumière sur les faits rapportés par certains journaux ce matin.

Dès que j'ai eu connaissance de ces événements ce matin, j'ai demandé, de concert avec la Ministre de la Justice, toutes les informations nécessaires afin de faire la lumière sur les faits rapportés par certains journaux ce matin.

Cette enquête a donné les résultats suivants : Dans deux rapports de la Sûreté de l'Etat datés du 5 et 10 juin, il est fait mention d'une seule source anonyme, occasionnelle et non vérifiable. Cette dernière révèle que Ford serait contrainte de fermer des établissements de production européens en raison de difficultés financières et d'une offre excédentaire de véhicules sur le marché. Elle craignait dès lors que la Belgique ne fasse partie des victimes compte tenu de la position politique du pays dans le dossier Irak. Le rapport du 10 juin cite l'entreprise Ford de Genk sans aucune référence à l'Irak. Je précise qu'il s'agit dans ce cas de rapports internes émanant de services extérieurs de la Sûreté de l'Etat. Aucun d'entre eux n'a été transmis au Gouvernement ni à un membre du Gouvernement. Le 10 juin, l'administrateur général de la Sûreté de l'Etat a effectivement pris contact par téléphone avec M. Luc Coene, Président du Comité de Direction de la Chancellerie, qui lui demanda de vérifier ces informations. Il ajouta que si celles-ci devaient se confirmer, il en informerait le Gouvernement. Etant donné que les enquêtes ultérieures n'ont pas permis de corroborer cette affirmation, la Sûreté de l'Etat a décidé d'assurer le suivi de ce dossier sans pour autant en faire rapport au Gouvernement ou à un membre de celui-ci. Je tiens également à signaler que ce n'est pas la première fois que de telles rumeurs circulent en ce qui concerne les soi-disantes conséquences commerciales de l'attitude de la Belgique au cours de la guerre en Irak et de la loi de compétence universelle. Tant la direction de Ford que les Etats-Unis ont aujourd'hui répété que ces rumeurs n'étaient pas fondées. Par ailleurs, la société Ford a fait savoir aujourd'hui dans un communiqué qu'elle n'envisage absolument pas de fermer son établissement situé à Genk. Elle a formulé la remarque suivante : "Par contre, nous nous attelons à transférer la génération suivante de la Mondeo à Genk". L'Ambassade américaine déclare également dans un communiqué de presse de ce jour qu'il n'existe aucun lien entre, d'une part, la décision de Ford et, d'autre part, la position adoptée par la Belgique ou la loi de compétence universelle. Il s'agit en l'espèce d'une décision interne exclusivement dictée par des raisons économiques. Cette position a par ailleurs été confirmée par la direction de Ford - ce même groupe a d'ailleurs décidé de faire des investissements dans notre pays en vue d'une extension de l'entreprise. Les nombreux entretiens entre les autorités belges et américaines n'ont jamais fait apparaître l'existence d'un lien entre notre avis différent sur la guerre en Irak et le licenciement de bon nombres de travailleurs de Ford. J'estime dès lors qu'il est particulièrement scandaleux que certains journaux et politiciens invoquent une telle histoire faisant preuve d'une incroyable inconscience. C'est jouer avec les sentiments des travailleurs de Ford Genk et de leur famille à un moment où les gouvernements et syndicats s'investissent ensemble dans la lutte pour le maintien de l'emploi à Genk.